



communiqué

No: 104
No.:

LIBRARY/BIBLIOTHÈQUE

DIFFUSION: NE PAS PUBLIER AVANT
RELEASE: 12H00 LE 22 NOVEMBRE 1978

LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS SIGNENT UN NOUVEL ACCORD RELATIF À LA QUALITÉ DE L'EAU DANS LES GRANDS LACS

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, et le Secrétaire d'État des États-Unis, M. Cyrus Vance, ont signé aujourd'hui un nouvel Accord canado-américain relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs.

Le nouvel accord canado-américain réaffirme la volonté des deux pays de rétablir et d'améliorer la qualité de l'eau des Grands lacs. Il a été signé par MM. Jamieson et Vance au cours d'une brève cérémonie à l'édifice Lester B. Pearson, siège du ministère des Affaires extérieures à Ottawa.

L'Accord de 1978 relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs actualise les dispositions de l'Accord originellement signé à Ottawa en avril 1972. Cet Accord a permis de réaliser de grands progrès dans l'amélioration de la qualité de l'eau des Grands lacs. Il prévoyait, après une période de cinq ans, une étude de son efficacité et des améliorations possibles.

L'évaluation a été menée par les négociateurs canadiens et américains qui ont bénéficié des conseils et des recommandations de la Commission mixte internationale, ainsi que de la participation des provinces de l'Ontario et du Québec, des huit états des Grands lacs et du public des deux pays.

Le nouvel Accord renforce les dispositions de 1972 par les divers programmes et mesures supplémentaires qu'il prévoit pour régler des problèmes de pollution des Grands lacs qui n'étaient pas manifestes ou bien compris à cette époque. Il comprend: